



**CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA
PROCÈS VERBAL 46**

**le vendredi 18 décembre 2020
9 h**

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion s'est fait par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée par la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*

Note: Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Conseil.

Le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa se réunit le mercredi 18 décembre 2020, à 9 h. Le maire Jim Watson préside la réunion Zoom depuis la salle Andrew-S.-Haydon, et les autres membres y participent à distance.

Il accompagne le Conseil dans un moment de réflexion.

APPEL NOMINAL

Tous les membres sont présents pour la réunion, à l'exception du conseiller R. Chiarelli.

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS, Y COMPRIS CEUX DÉCOULANT DE RÉUNIONS ANTÉRIEURES

Aucune déclaration n'est déposée.

COMMUNICATIONS

Directeur général de la Planification, de l'Infrastructure et du Développement économique

- **Note de service du 17 décembre 2020 – Contexte : PIIC – volet Résilience à la COVID-19 (demandes des administrations locales) - référence : Point 1 à l'ordre du jour**

ABSENCES

Aucune absence n'a encore été signalée.

MOTIONS

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DE
L'INFRASTRUCTURE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. **VOLET RÉSILIENCE À LA COVID-19 DU PROGRAMME
D'INFRASTRUCTURE INVESTIR DANS LE CANADA (PIIC)**

Carina Duclos, directrice par intérim des Services d'infrastructure, a donné un aperçu du volet Résilience à la COVID-19 du PICC et des investissements proposés par le personnel dans le cadre de ce volet de financement. Une copie de la présentation du personnel est conservée au greffe municipal.

MOTION NO 46/1

Motion de Maire J. Watson
Appuyée par Conseillère L. Dudas

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a créé le nouveau volet de financement « Résilience à la COVID-19 » qui s'inscrit dans le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) pour soutenir, en partenariat avec les provinces et les territoires, la lutte contre la pandémie et la relance économique; et

ATTENDU QU'en Ontario, le financement cumulé fédéral-provincial pour ce programme est en partie versé sous la forme d'une allocation sur la demande des administrations locales; et

ATTENDU QUE les investissements dans le volet Résilience à la COVID-19 visent à soutenir les infrastructures publiques, qui sont des actifs corporels, et notamment les infrastructures temporaires pour combattre la pandémie qui ont été mises en place principalement à l'intention du public; et

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa s'est vu confirmer qu'elle recevrait une allocation de 20,1 millions de dollars pour ce programme; et

ATTENDU QUE par l'entremise du Groupe de travail sur la relance économique de la Ville, les directions générales ont été invitées à compiler des données sur les projets potentiels de réfection et d'immobilisations en attente de financement, y compris pour les projets suggérés par les conseillers et ceux soumis par des organismes communautaires; et

ATTENDU QUE certains de ces projets occasionneront des dépenses initiales pour s'assurer qu'ils sont prêts à être lancés, et que si ces dépenses sont engagées avant la conclusion de l'accord de financement avec la province, elles ne seront pas admissibles; et

ATTENDU QU'il est possible de refinancer des projets de la liste pour lesquels des fonds municipaux ont déjà été approuvés, en plus d'utiliser des fonds qui ont été reversés dans le budget des immobilisations pour l'ensemble de la Ville pour des projets d'immobilisations dont le report a été approuvé par le Conseil afin de couvrir les mesures d'atténuation financière en réponse à la COVID-19; et

ATTENDU QUE dans une note de service à l'intention du Conseil, intitulée « Contexte : PIIC – volet Résilience à la COVID-19 (demandes des administrations locales) », le personnel a expliqué comment optimiser son plafond de cinq soumissions de projets pour des investissements d'infrastructure qui reflètent les exigences d'admissibilité détaillées et les délais de réalisation des projets limités tout en répondant à des besoins vastes et variables; et

ATTENDU QUE vu l'étendue géographique de la Ville et ses vastes besoins, la liste de projets recommandés ne compte aucun projet rattaché à un lieu dépassant les 5 millions de dollars;

ATTENDU QUE le document 1 joint à la note de service susmentionnée contient une liste des projets proposés, qui comprend un investissement de 5 millions pour la construction d'une nouvelle installation de services pour les jeunes dans la communauté de Heatherington, dont les coûts sont estimés à entre 5,67 et 6,5 millions de dollars; un investissement de 750 000 \$ pour l'agrandissement du centre communautaire de Beacon Hill-Nord, dont les travaux sont estimés à 1,5 million de dollars; un investissement de plus de 8,6 millions de dollars pour des sentiers polyvalents, des passerelles piétonnières, des trottoirs, des dispositifs d'orientation et des aires de pique-nique dans les parcs; un investissement de près de 5 millions de dollars en rénovations et améliorations d'éléments de bâtiments comme la ventilation, la climatisation, l'éclairage et les fenêtres à faible consommation d'énergie, le Wi-Fi et les dispositifs de sécurité, notamment dans des refuges, des centres communautaires et des installations sportives; et

ATTENDU QUE l'annexe 1¹ de la présente motion comprend une liste à jour des projets proposés dans les quartiers 3 (Barrhaven), 13 (Rideau-Rockcliffe), 15 (Kitchissippi) et 17 (Capitale), divers projets répondant aux critères d'admissibilité et pouvant être échangés à l'intérieur de la même enveloppe de financement

ATTENDU QU'un règlement municipal ou une résolution du Conseil est nécessaire pour appliquer les ententes de paiement de transfert liées aux projets retenus et que le Conseil ne se réunira pas 7 janvier 2021, qui est la date d'échéance pour déposer la demande; et

ATTENDU QUE lorsqu'un projet est réalisé en partenariat avec un organisme communautaire hors de la Ville d'Ottawa, une deuxième résolution municipale est nécessaire pour en appuyer la demande de financement;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal délègue au directeur général de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE) le pouvoir de :

- 1. continuer d'étoffer la liste de projets (annexe 1 de la présente motion), et de remplacer les éléments lorsque de nouveaux renseignements viennent influencer l'admissibilité ou le caractère exécutable des projets proposés, en consultation avec les Services des finances et les Services juridiques;**

¹ Voir l'ANNEXE 1 jointe à la fin du procès-verbal.

2. présenter, au nom de la Ville d'Ottawa et d'après cette liste finale, une demande au programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) du gouvernement du Canada.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil demande au directeur général de la DGPIDE de lui confirmer dans une note la liste des projets retenus, et qu'il le garde au fait du statut de la demande de financement présentée;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil autorise le directeur général de la DGPIDE à produire – d'ici le 7 janvier 2021, pour respecter les exigences du programme – une lettre d'entente détaillant le partenariat conclu entre la Ville et le Club des garçons et filles d'Ottawa à propos d'un centre de services aux jeunes établi sur une parcelle louée du 1770, chemin Heatherington;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil autorise le directeur général de la DGPIDE à conclure un contrat de location entre le Club des garçons et filles d'Ottawa et le Comité des finances et du développement économique, qui sera approuvé par ledit comité et par le Conseil au plus tard durant le deuxième trimestre de 2021;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, compte tenu des échéanciers serrés du programme, si l'un des projets de la liste de l'annexe 1 était jugé inadmissible par le gouvernement provincial pour quelque raison que ce soit, le directeur général de la DGPIDE serait autorisé à le remplacer par un projet semblable, si le Conseil en est avisé dans une note dans les deux semaines précédant la présentation de la demande mise à jour;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil délègue à la cheffe des finances et trésorière le pouvoir de créer des comptes, de financer la conception des projets présentés et de couvrir tous les coûts initiaux qui ne seraient pas admissibles au financement versé dans le cadre du volet Résilience à la COVID-19 du PIIC (notamment en refinançant les projets de la liste qui reposaient sur du financement municipal préalablement approuvé, et en fournissant, à partir du Fonds de réserve pour immobilisations de la Ville et jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars, tous les fonds nécessaires pour les dépenses initiales inadmissibles à cette subvention);

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, sur approbation du gouvernement du Canada, le Conseil délègue au directeur général de la DGPIDE le pouvoir de conclure avec le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux les ententes

nécessaires, en consultation avec la cheffe des finances et trésorière, et avec l'avocat général de la Ville.

ADOPTÉE

POINT TRAITÉ À HUIS CLOS*

COMITÉ D'EMBAUCHE POUR LE POSTE DE VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL

2. CANDIDAT RECOMMANDÉ POUR LE POSTE DE VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL AINSI QUE DES QUESTIONS CONNEXES – POINT
TRAITÉ À HUIS CLOS – DATE DE COMPTE RENDU : AVEC
L'APPROBATION DU CONSEIL

Le Conseil ne se réunit pas à huis clos et approuve la motion suivante en séance publique :

MOTION N° 46/2

Motion du conseiller Jean Cloutier
Appuyée par le maire J. Watson

ATTENDU QUE le mandat du vérificateur général de la Ville d'Ottawa, Ken Hughes, prendra fin le 31 décembre 2020, conformément au paragraphe 3(2) du Règlement municipal sur le vérificateur général (n° 2013-375), dans sa version modifiée par le Règlement n° 2015-11; et

ATTENDU QUE le 13 mai 2020, le Conseil municipal a approuvé la motion n° 33/3, dans sa version modifiée, ce qui a enclenché le processus de recrutement et de nomination d'un nouveau vérificateur général, conformément à la Politique et aux Procédures relatives au recrutement, à la nomination et à l'administration des contrats des titulaires d'une charge créée par une loi qu'a approuvées le Conseil, et a demandé au Comité d'embauche pour le poste de vérificateur général de lui présenter un candidat d'ici le quatrième trimestre de 2020; et

ATTENDU QUE le 9 décembre 2020, le Conseil a demandé au Comité d'embauche de lui présenter un candidat pour le poste de vérificateur général d'ici le premier trimestre de 2021; et

ATTENDU QU'À ses réunions des 6 et 16 novembre et des 15 et 17 décembre 2020, le Comité d'embauche a passé sept candidats en entrevue, et en a sélectionné trois pour passer à l'étape suivante; et

ATTENDU QUE le 17 décembre 2020, après analyse de l'examen de ces candidats par Odgers Berndtson, l'agence de recrutement externe chargée d'aider le Comité d'embauche, ce dernier a choisi un candidat à recommander au Conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE, suivant les recommandations du Comité, le Conseil municipal nomme M^{me} Nathalie Gougeon vérificatrice générale pour la Ville d'Ottawa; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil, en consultation avec l'avocat général et la directrice des Ressources humaines, délègue au maire les pouvoirs de négocier, de conclure et d'exécuter le contrat de travail selon les modalités générales suivantes, conformément à la Politique et aux Procédures relatives au recrutement, à la nomination et à l'administration des contrats des titulaires d'une charge créée par une loi et au Règlement municipal sur le vérificateur général (n° 2013-375) dans sa version modifiée :

- **Mandat non renouvelable de sept ans débutant le 1^{er} février 2021 et prenant fin le 31 janvier 2028;**
- **Échelle salariale de 190 617,70 \$ à 241 080,84 \$;**
- **Régime de retraite et avantages sociaux semblables à ceux des membres du Groupe exclu – Direction et professionnels; et**

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE l'exercice de ces pouvoirs délégués soit signalé au Conseil au moyen d'une note de service avant l'entrée en fonction de la vérificatrice générale, au début de 2021; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, d'après la motion des conseillers Cloutier et Luloff approuvée par le Conseil le 9 décembre 2020, les vérificateurs généraux adjoints continuent de s'occuper temporairement du Bureau du vérificateur général conformément aux pouvoirs et fonctions qui leur sont délégués par la loi et à toute exigence pertinente de la Loi de 2001 sur les municipalités et du Règlement n° 2013-375, dans sa version modifiée, jusqu'à ce que la nouvelle vérificatrice générale entre en poste le 1^{er} février 2021; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, conformément à la motion des conseillers Cloutier et Luloff approuvée par le Conseil le 9 décembre 2020, le Conseil demande à la nouvelle vérificatrice générale de présenter au Comité de la vérification et au Conseil un plan de vérification provisoire pour 2021 d'ici avril 2021; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE l'on demande à la présidence du Comité de la vérification de travailler avec la nouvelle vérificatrice générale et le chef de l'approvisionnement pour proposer au Comité de la vérification et au Conseil, d'ici avril 2021, une approche fondée sur les pratiques exemplaires et les échéances actuelles pour entreprendre le prochain examen indépendant de l'évaluation de la qualité du Bureau du vérificateur général dans la première année suivant l'entrée en fonction de la nouvelle vérificatrice générale.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT DE RATIFICATION

MOTION N° 46/3

Motion de la conseillère Diane Deans
Appuyée par la conseillère Carol Anne Meehan

Que le règlement suivant soit lu et adopté :

Règlement ratifiant les délibérations du Conseil du 18 décembre 2020.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Conseil ajourne la séance à 10 h 1.

GREFFIER

MAIRE

ANNEXE 1 DE LA MOTION N^o 46/1 – LISTE DES PROJETS

Pièce jointe 1 : Liste des projets proposés par quartier

Quartier 1 – Orléans	
• Sentier polyvalent – À l'est de la voie Caprihani, de 70 m à l'est du chemin Trim à 280 m à l'est du chemin Trim	180 000 \$
• Sentier polyvalent – liaison entre le croissant McEachern et la promenade Bourcier	30 000 \$
• Sentier polyvalent – liaison entre le chemin Tenth Line et la rue Thurlow	50 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
Total	486 000 \$
Quartier 2 – Innes	
• Passage pour piétons – rue Carrière à l'école secondaire Garneau	75 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc Chapel Hill)	226 000 \$
Total	301 000 \$
Quartier 3 – Barrhaven	
• Aréna avec éclairage à DEL – Complexe récréatif Minto de Barrhaven	120 000 \$
• Passage pour piétons – promenade Highbury Park 220m à l'est du chemin Greenbank	140 000 \$
• Passage pour piétons – promenade Malvern entre promenade Sherway and cour Chalice	40 000 \$
• Passage pour piétons – promenade Berrigan à la voie Croxley	140 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
Total	666 000 \$
Quartier 4 – Kanata-Nord	
• Aréna avec éclairage à DEL – Centre John-G.-Mlacak	60 000 \$
• Nouveau sentier polyvalent – chemin Old Second Line à l'angle de la promenade Terry-Fox, à partir de la liaison manquante menant aux écoles (avec passage pour cyclistes)	325 000 \$
• Sentier polyvalent – sentier principal – parc Fentiman, de la promenade Goldridge à 70 m à l'ouest de la voie Herlihey	460 000 \$
• Trottoir – promenade Terry-Fox (des deux côtés), du chemin March au chemin March Valley	680 000 \$
Total	1 525 000 \$
Quartier 5 – West Carleton -March	
• Aréna avec éclairage à DEL – Aréna W.-Erskine-Johnson et Centre communautaire	60 000 \$
• Nouveau sentier polyvalent – chemin Old Second Line à l'angle de la promenade Terry-Fox, à partir de la liaison manquante menant aux écoles (avec passage pour cyclistes)	325 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
Total	611 000 \$
Quartier 6 – Stittsville	
• Piscine avec éclairage à DEL – Complexe récréatif Cardel	160 000 \$
• Génératrice – Complexe récréatif Cardel	570 000 \$

ANNEXE 1 DE LA MOTION N^o 46/1 – LISTE DES PROJETS

• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
• Passage pour piétons – à l'angle de l'avenue Brightside et de la rue Hopetown	30 000 \$
• Passage pour piétons – avenue Brightside à 75 m au sud de la promenade Baywood	40 000 \$
Total	1 026 000 \$
Quartier 7 – Baie	
• Connectivité numérique – Centre communautaire Foster Farm	7 000 \$
• Connectivité numérique – Édifice communautaire de Bayshore	7 000 \$
• Connectivité numérique – Centre communautaire Michele-Heights	7 000 \$
• Connectivité numérique et Génératrice – Refuge pour familles de l'avenue Carling	835 000 \$
Total	856 000 \$
Quartier 8 – Collège	
• Trottoir – Avenue Woodroffe (les deux trottoirs), de l'autoroute 417, vers les bretelles sud	100 000 \$
Total	100 000 \$
Quartier 9 – Knoxdale-Merivale	
• Aréna avec éclairage à DEL – Sportsplex de Nepean	160 000 \$
• Sentier polyvalent – sentier principal – avenue Woodroffe (côté est), du chemin Fallowfield à la promenade Longfields	170 000 \$
• Sentier polyvalent – sentier principal – avenue Woodroffe, du croissant Grenfell à 480 m au sud-est du croissant Grenfell	360 000 \$
• Passage pour piétons – École St. Rita School - Inverness à Benson	70 000 \$
Total	760 000 \$
Quartier 10 – Gloucester-Southgate	
• Connectivité numérique – Centre récréatif Albion-Heatherington	7 000 \$
• Repaire jeunesse d'Ottawa – extrémité sud du pavillon	5 000 000 \$
Total	5 007 000 \$
Quartier 11 – Beacon Hill-Cyrville	
• Agrandissement du centre communautaire de Beacon Hill-Nord	750 000 \$
• Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
• Sentier polyvalent – liaison entre le croissant Millgreen et la promenade Elmlea	70 000 \$
• Connectivité numérique – Centre communautaire Cyrville	7 000 \$

ANNEXE 1 DE LA MOTION N^o 46/1 – LISTE DES PROJETS

		Total 1 053 000 \$
Quartier 12 – Rideau-Vanier		
•	Bâtiment du marché By – Réfection de l'enveloppe de bâtiment, y compris le remplacement de fenêtres et des travaux de maçonnerie	950 000 \$
•	– marché By Amélioration des panneaux d'orientation	310 000 \$
•	communautaire Sandy-Hill Connectivité numérique – Centre	7 000 \$
•	communautaire Routhier Connectivité numérique – Centre	7 000 \$
•	autonettoyante – marché By Toilette publique autonome et	430 000 \$
		Total 1 704 000 \$
Quartier 13 – Rideau-Rockcliffe		
•	communautaire Overbrook Fenêtres à haut rendement – Centre	400 000 \$
•	Saint-Laurent Aréna avec éclairage à DEL - Complexe	90 000 \$
		Total 490 000 \$
Quartier 14 – Somerset		
•	Réparations et mises à niveau (y compris électricité, mécanique, revêtement du sol et sécurité) – refuge de la rue O'Connor (refuge pour femmes Cornerstone)	350 000 \$
•	autonettoyante (rue Sparks) Toilette publique autonome et	430 000 \$
		Total 780 000 \$
Quartier 15 – Kitchissippi		
•	Richmond à l'avenue Wavell Feu de circulation pour piétons – rue	226 000 \$
		Total 226 000 \$
Quartier 16 – Rivière		
•	Deborah-Anne-Kirwan Ventilation du bâtiment – Piscine	550 000 \$
•	récréatif Carlington Connectivité numérique – Centre	7 000 \$
•	communautaire Bellevue Connectivité numérique – Centre	7 000 \$
•	communautaire Alexander Connectivité numérique – Centre	7 000 \$
•	Banff-Ledbury Connectivité numérique – Pavillon	7 000 \$
		Total 578 000 \$
Quartier 17 – Capitale		
•	promenade Colonel By Passage pour piétons – rue Main à la	226 000 \$
		Total 226 000 \$

ANNEXE 1 DE LA MOTION N^o 46/1 – LISTE DES PROJETS

Quartier 18 – Alta Vista		
•	Fenêtres à haut rendement – Musée du domaine Billings	260 000 \$
•	Nouveau aménagement cyclable – Pleasant Park sur l’avenue Billings	250 000 \$
•	Connectivité numérique – Centre communautaire Dempsey	7 000 \$
		Total 517 000 \$
Quartier 19 – Cumberland		
•	Aréna avec éclairage à DEL – Centre commémoratif de Navan et aréna	60 000 \$
•	Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
•	Sentier polyvalent – liaison entre la terrasse Grassland et le chemin Tenth Line	30 000 \$
•	Renouvellement du centre communautaire de Vars, y compris la cuisine et le plancher	75 000 \$
		Total 391 000 \$
Quartier 20 – Osgoode		
•	Aréna avec éclairage à DEL – Centre communautaire Metcalfe et aréna	60 000 \$
•	Passage pour piétons – à l’angle du chemin Parkway et de l’école primaire Greely	40 000 \$
•	Trottoir – rue Johannes (côté est), de la promenade Craig Farm à la rue Victoria	460 000 \$
		Total 560 000 \$
Quartier 21 – Rideau-Goulbourn		
•	Aréna avec éclairage à DEL – Centre communautaire de Manotick et aréna	60 000 \$
•	Nouveau trottoir – rue Manotick Main (côté est), de l’avenue Bridgeport au chemin Century	450 000 \$
		Total 510 000 \$
Quartier 22 – Gloucester-Nepean-Sud		
•	Passage pour piétons – à l’angle des promenades Leikin et Escade	40 000 \$
•	Aires de pique-nique dans un parc (parc à déterminer)	226 000 \$
		Total 266 000 \$
Quartier 23 – Kanata-Sud		
•	Aréna avec éclairage à DEL – Aréna Jack-Charron	60 000 \$
•	Nouveau sentier polyvalent – prolongement du sentier polyvalent Akerson	1 300 000 \$
•	Nouveau Sentier polyvalent – de la cour Larsen au chemin Eagleson	100 000 \$
		Total 1 460 000 \$